

Placement en détention provisoire

Par **celinee**, le **20/04/2014** à **16:25**

bonjour j'ai un petit soucis en pénal je comprends pas trop la motivation de la détention provisoire.....

Le juge doit il motiver seulement que la détention est l'unique moyen pour parvenir aux objectifs cités à l'art 144 du cpp ou doit il également justifier les insuffisances du Contrôle judiciaire ou ARSE?merci....